

## GILLES HOCQUART

La famille Hocquart est originaire de la Champagne. D'Hozier, juge d'Armes de France, nous dit que le nom de cette famille est indifféremment orthographié dans les actes qu'ils a examiné : Hocar, Hocart, Haccard, Hoccart, Hocquard, Hocquart et Hoquart. Cependant il nous assure que les seigneurs de Montfermeil et de Coubron, quatrième branche des Hocart, établie à Paris, se sont fixés depuis 1644 à orthographier leur nom : *Hocquart*. La noblesse des Hocart a été justifiée par titres originaux par devant le juge d'armes, d'Hozier, en 1536.

La famille était ainsi divisée :

- I. Hocart, (en Champagne).
- II. Hocart, (Claude) de Ste-Ménéhould.
- III. Hocart, (François) seigneur de Felcourt.
- IV. Hocquart, (Jean-Hyacinthe) chevalier, seigneur d'Essenlis et de Muscourt.
- V. Hocart, (Etienne) Ecr, sieur de la Motte.

Gilles Hocquart descendait de la quatrième branche. Son père seigneur d'Essenlis et de Muscourt fut conseiller du Roi en ses conseils, et Intendant de Justice, Police et Finance de la Marine au département de Toulon, par provisions du 30 avril 1716. Il mourut à Paris le 17 octobre 1723, à l'âge de 74 ans. Il eut 14 enfants, dont 5 moururent en bas âge.

Gilles était le troisième fils de Jean-Hyacinthe. Il est qualifié de chevalier. Il fut d'abord Commissaire de la Marine, et obtint du roi, le 8 mars 1729, une commission en qualité de Commissaire Général de la Marine, et d'Ordonnateur en la Nouvelle-France, pour faire au défaut de l'Intendant, les fonctions qu'il serait en droit d'y faire lui-même.